



Extrait du registre des délibérations

Le Président soussigné, certifie que le présent acte
reçu par le représentant de l'État le 26/06/2025
et publié le : 27/06/2025 est exécutoire.

Séance du mercredi 18 juin 2025

Délibération n° 05_2025_072
Convention de partenariat ABCi Cœur de France, Nature 18, CPIE Brenne Berry
Autorisation de signature

Le Conseil communautaire s'est réuni le mercredi 18 juin deux mille vingt-cinq à dix-huit heures, salle des Actes de l'Hôtel de Ville de Saint-Amand-Montrond.

<u>COMMUNES</u>	<u>TITULAIRES</u>	<u>REPLAÇANTS</u>
ARPHEUILLES	Monsieur Pascal AUGENDRE	
BESSAIS-LE-FROMENTAL	Monsieur Serge AUDONNET	
BOUZAIS	Monsieur Olivier PARILLAUD	
BRUERE-ALLICHAMPS	Monsieur Roger DAGHER	
CHARENTON-DU-CHER	Monsieur Pascal AUPY Madame Colette PY	
COLOMBIERS	Monsieur Daniel BÔNE	
COUST	Monsieur Pascal COLLIN	
DREVANT	Monsieur Patrick BIGOT	
FARGES-ALLICHAMPS	Madame Édith MICHELIC	
LA CELLE	Monsieur Philippe AUZON	
LA GROUTTE	Monsieur Philippe PERRICHON	Pouvoir à Patrick BIGOT
MARÇAIS	Madame Michelle RIVET	
MEILLANT	Madame Marie-Claude JULIEN	
NOZIÈRES	Monsieur Franck DAUMIN	Pouvoir à Yann CADIER
ORCENAIS	Monsieur Yann CADIER	
ORVAL	Madame Clarisse DULUC Monsieur Alain ANDRIAU	
SAINT-AMAND-MONTROND	Madame Françoise GONNET	Absente
	Monsieur Emmanuel RIOTTE	
	Madame Jacqueline CHAMPION	
	Monsieur Francis BLONDIEAU	
	Madame Florence COMBES	Pouvoir à Jacqueline CHAMPION
	Monsieur Geoffroy CANTAT	
	Madame Isabelle CHAPUT	Pouvoir à Francis BLONDIEAU
	Monsieur Raphaël FOSSET	Pouvoir à Philippe MARME
	Madame Sophie CUINIÈRES	
	Monsieur Lionel DELHOMME	Pouvoir à Sophie CUINIÈRES
	Madame Malika LACH-HAB	Pouvoir à Noura ANGLADE
	Monsieur Didier DEVASSINE	
	Madame Noura ANGLADE	
	Monsieur Philippe MARME	
	Madame Sandrine KOSTADINOV	Pouvoir à Didier DEVASSINE
	Madame Marie BLASQUEZ	
	Monsieur Yves PURET	
	Madame Sylvie OLIVIER	
SAINT-PIERRE-LES-ÉTIEUX	Monsieur Gérard MARTEAU	Remplacé par Bernadette MERIEL
VERNAIS	Monsieur Charles ADOLPH	

Membres en exercice : 38
Membres présents : 29
Membres votants : 37

Secrétaire de séance : Pascal COLLIN

Date de la convocation : 5 juin 2025
Date de l'affichage : 5 juin 2025

Extrait du Registre des délibérations

Séance du mercredi 18 juin 2025

Délibération n° 05_2025_072

Convention de partenariat ABCi Cœur de France, Nature 18, CPIE Brenne Berry Autorisation de signature

Monsieur Philippe AUZON, Vice-Président, présente ce dossier.

Vu les statuts de Cœur de France ;

Vu la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République dite loi NOTRe ;

Vu la loi du 9 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages ;


Considérant que la connaissance de la biodiversité fait partie de la stratégie nationale biodiversité 2030 dont l'accompagnement est prévu par le fonds vert 2023 ;

Considérant que, dans le cadre du SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) adopté en février 2020, la Région Centre-Val de Loire a décidé dans son 18^{ème} objectif « La région Centre-Val de Loire, première région à biodiversité positive » ;

Considérant qu'un inventaire de la biodiversité à l'échelle intercommunale est inscrit au Projet de territoire 2020-2026 de la Communauté de communes Cœur de France ;

Considérant la délibération n° 04_2024_071 du mercredi 26 juin 2024 durant laquelle le conseil communautaire décide de s'engager dans une démarche d'élaboration d'un inventaire de la biodiversité à l'échelle intercommunale.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix, approuve la convention de partenariat passée entre la Communauté de communes, Nature 18 et le CPIE Brenne Berry dans le cadre de l'élaboration d'un inventaire de la biodiversité à l'échelle intercommunale.

 Président
Daniel BONE

 secrétaire de séance
Pascal COLLIN